

L'enjeu

Dans le cadre de la transition énergétique, vous êtes amenés à réaliser des travaux ambitieux nécessitant l'intervention de bureaux d'études.

D'autre part, afin de répondre aux déclarations de travaux à proximité des réseaux d'éclairage public, vous devez connaître vos réseaux souterrains.

Votre problématique

- Votre collectivité a besoin d'un bureau d'études pour des projets de rénovation de l'éclairage public ou de bâtiment.
- Vous souhaitez géo-référencer les réseaux d'éclairage public souterrains.
- Pour ces prestations techniques, il est parfois difficile ou compliqué de s'entourer des bons intervenants.

Comment intervient la FDE 62 ?

La FDE 62 s'est constituée en Centrale d'Achat.

- Elle passe ainsi pour votre compte divers appels d'offres de prestations d'études et de travaux dont vous pouvez bénéficier.
- La FDE 62 s'applique à sélectionner pour vous des entreprises compétentes pour des prestations cadrées et négociées à l'échelle départementale.

Vos avantages

- Une simple délibération vous permet d'adhérer à la Centrale d'achat de la FDE 62.
- Cette adhésion est gratuite et vous permet de bénéficier des marchés publics organisés par la FDE 62.
- Vous vous affranchissez ainsi des procédures d'appel d'offres qui peuvent s'avérer complexes et chronophages.
- L'accès à la centrale d'achat vous donne accès à des prestations de qualité à un prix compétitif.



Vos interlocuteurs de la FDE 62

Pour les audits EP ou bâtiments

Caroline GONSE
Conseiller Energie

Ligne directe 03 21 71 62 72
Portable 06 71 53 32 76
caroline.gonse@fde62.fr

Thibaut DEJAIGHER
Conseiller Energie

Ligne directe 03 21 51 80 36
Portable 06 30 92 75 28
thibaut.dejaigher@fde62.fr

Pour le géoréférencement des éclairages publics

Paul DAVANNE
Ingénieur réseaux

Ligne directe 03 21 71 62 71
Portable 07 85 92 60 13
Mail : paul.davanne@fde62.fr